



## ARTICLES

---

- 5 **La nouvelle Convention africaine de Maputo  
sur la conservation de la nature et des ressources naturelles**  
par Stéphane DOUMBÉ-BILLÉ
- 19 **La prise en compte des puits de carbone  
dans le cadre du Protocole de Kyoto :  
un obstacle à l'application de la Convention  
sur la diversité biologique ?**  
par Sandrine ROUSSEAU
- 33 **Le littoral, entre protection renforcée  
et pression de l'urbanisation :  
réflexions sur la portée des décrets d'application de mars 2004**  
par Félix-François LISSOUCK



## JURISPRUDENCE

---

- 49 **Droit communautaire - Transport maritime**  
*Contrôle des navires par l'Etat du port,*  
Cour de justice des Communautés européennes, 22 juin 2004,  
Commission des Communautés européennes  
c/ République française, aff. C-439/02
- 53 **Droit communautaire-OGM**  
*Non-transposition de la directive n° 90/219/CE,*  
Cour de justice des Communautés européennes,  
27 novembre 2003,  
Commission des Communautés européennes  
c/ République française, aff. C-429/01
- 65 **Etude d'impact**  
*Porcherie, conséquences pour l'environnement  
de l'épandage de phosphore,*  
Tribunal administratif de Rennes, 9 septembre 2004,  
Eau et rivières de Bretagne
- 67 **CONCLUSIONS**  
M. REMY
- 73 *Extension d'une ligne de tramway  
et insuffisance de l'étude d'impact,*  
Tribunal administratif de Strasbourg, 19 octobre 2004,  
L'Association des résidents du secteur Orbey-Kurgarten  
et le Collectif Jean-Jaurès - Ribeauvillé et a.

## SOMMAIRE 1/05



### PANORAMA DE LA JURISPRUDENCE ADMINISTRATIVE



<b>Eau,</b> par Jacques SIRONNEAU	77
<b>Enquête publique,</b> par René HOSTIOU	99

### NOTES BIBLIOGRAPHIQUES



Jessica MAKOWIAK, « Esthétique et droit »	109
Sabrina ROBERT, « <i>L'Erika</i> : responsabilités pour un désastre écologique »	109
Jean-Marie BRETON (sous la dir. de), « Tourisme, environnement et aires protégées »	110

### INFORMATION



Master - Université Robert-Schuman	113
Au sommaire de la Revue européenne de droit de l'environnement n° 3/2004	115